

Guide pour l'accompagnement en CHSLD ou MDA



C'est quoi ce milieu d'hébergement?

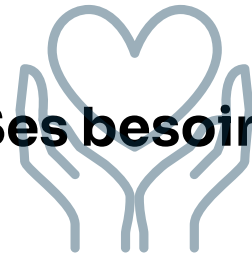
- Généralement le dernier milieu de vie de la personne
- Durée moyenne de l'hébergement est 18 à 24 mois
- Le personnel établit la liste des personnes ayant besoin d'être accompagnées (avec l'accord du proche)

Clientèle visée



- En soins palliatifs ou en fin de vie
- Maladie évolutive et incurable
- Perte d'autonomie sévère
- Troubles neurocognitifs
- Personne seule ayant peu ou pas de visite

Ses besoins



- Écoute et partage
- Être apaisé ou stimulé
- Respect de son autonomie et de sa dignité

Trucs pour entrer en communication



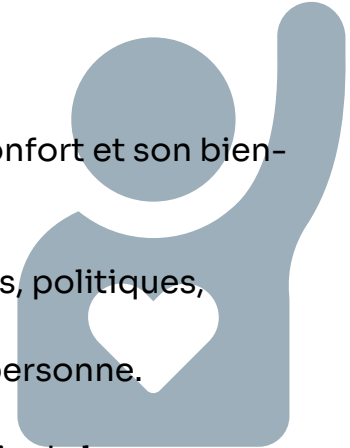
- Prendre connaissance de son histoire de vie, lui parler de ce qu'elle aime, ses passions, son métier, etc.
- Écouter de la musique
- Faire la lecture et regarder des livres
- Chanter
- Promener la personne en fauteuil roulant
- Utiliser les trousse de stimulation préparées par le personnel
- Crémér les mains



Il arrive que la personne refuse qu'on l'accompagne ou qu'elle dorme au moment où l'accompagnant se présente à la chambre. L'accompagnant peut revenir plus tard ou réessayer la semaine suivante.

Profil de l'accompagnant

- Être accueillant, à l'écoute, attentif et bienveillant.
- Être à l'aise à maintenir le silence.
- Adopter une attitude calme et rassurante.
- Être ouvert aux besoins de la personne et veiller à son confort et son bien-être.
- Faire preuve de discrétion et de transparence.
- Faire preuve d'ouverture face aux convictions spirituelles, politiques, culturelles et religieuses.
- Posséder une bonne compréhension des besoins de la personne.
- Respecter la confidentialité.
- Contribuer au maintien de la dignité et de la qualité de vie de la personne.



Lorsqu'un bénévole débute l'accompagnement, la personne responsable présente le bénévole à l'équipe et l'aide à se familiariser avec le milieu.



Pour un accompagnant, ce milieu peut être confrontant. Il doit reconnaître l'émotion qui l'habite à la suite d'accompagnement et au besoin, ne pas hésiter de le partager avec la personne responsable de l'accompagnement pour obtenir son soutien.

Tâches mensuelles

- Remplir le formulaire de compilation en indiquant les personnes accompagnées et le temps accordé à chacune, selon l'établissement.
- Remettre le formulaire au responsable du milieu d'hébergement et envoyer une copie à la personne responsable, selon l'établissement.
- Calculer ses heures de bénévolat, incluant le temps de déplacement.
- Compléter son compte de frais de déplacement.

*Albatros rembourse **0,55 \$ par kilomètre**, jusqu'à un **maximum de 75 km aller-retour** entre la résidence et le lieu d'accompagnement.

- Envoyer son compte de frais et son temps total de bénévolat du mois à la personne responsable.

Bonnes pratiques

- Suivre les formations continues, notamment celle sur les troubles neurocognitifs.
- Lire le mini-guide des bénévoles en CHSLD pour s'auto-évaluer avant et après chaque accompagnement.
- Contacter la personne responsable pour obtenir du soutien ou partager ses expériences et ses défis, au besoin.
- Participer aux soirées d'échanges et de partages.

Les exigences

- Être membre en règle d'Albatros Lévis.
- Avoir une bonne connaissance du Mouvement Albatros et des responsabilités de l'accompagnement.
- Respecter le code d'éthique.
- Porter l'épinglette d'Albatros Lévis.
- Être en bonne santé physique et mentale.
- Fermer son téléphone cellulaire et s'abstenir de l'utiliser, sauf en cas d'urgence.
- Être autonome pour son moyen de transport.

